



MAIRIE DE SAINT-JULIEN LE MONTAGNIER

PLANNING 2023-2024 : INSCRIPTION CANTINE – GARDERIE EN MAIRIE

Pour 2023-2024, les inscriptions s'effectuent prioritairement sur le Portail Famille. Il ne sera possible d'inscrire vos enfants en mairie seulement 1 jour par mois auprès du secrétariat. Les inscriptions en mairie s'effectueront aux dates mentionnées dans le tableau ci-dessous, de 8h30 à 12h00. Vous devrez renseigner un formulaire d'inscription par enfant.

Aucune inscription ne se fera par téléphone, mail ou courrier.

Il n'est pas non plus possible de déposer dans la boîte aux lettres les inscriptions de vos enfants. Il s'agit d'une pratique illégale qui engage la responsabilité du régisseur cantine-garderie s'il l'accepte.

Réservation pour le mois de :	Inscription par INTERNET via le portail famille	Inscription en MAIRIE
JANVIER 2024	Du 1 ^{er} au 20 de chaque mois précédent	15 et 16 décembre 2023
FÉVRIER 2024		19 et 20 janvier 2024
MARS 2024		16 et 17 février 2024
AVRIL 2024		15 et 16 mars 2024
MAI 2024		19 et 20 avril 2024
JUIN 2024		17 et 18 mai 2024